

S'asseoir, braconner, se courber : le vocabulaire des corps à la médiathèque

→ **SOMMES-NOUS PRÊTS À UN DÉSORDRE TRANQUILLE?**

CÉLINE LECLAIRE

Médiathèque de Roubaix
cleclair@ville-roubaix.fr

Après avoir participé à la réalisation de la médiathèque Voyelles à Charleville-Mézières en tant que responsable des fonds patrimoniaux, Céline Leclaire, agrégée de lettres classiques et conservateur des bibliothèques, est aujourd'hui chargée de la politique documentaire et du pôle adultes de la médiathèque de Roubaix. Elle a aussi exercé diverses missions à la bibliothèque municipale de Valenciennes et à la Drac Nord-Pas-de-Calais.

Les bibliothèques se disent volontiers «en mouvement», mais rarement au sens propre. Au contraire, en tant que lieux physiques, elles établissent un système de normes en matière de comportements, de postures. Quelle marge de liberté les usagers, voire les bibliothécaires eux-mêmes, ont-ils pour introduire des gestes nouveaux, pour sortir de la notion d'interdit, de l'immobilité, de la contrainte? Quels sont les enjeux de l'introduction du corps dans la réflexion professionnelle?

Il suffit de le voir s'engouffrer au beau milieu d'une étagère pour s'interroger. Que se passe-t-il? De manière inopinée, la compagnie du chorégraphe Didier Théron a investi les lieux cet après-midi pour représenter *Nous autres*, sa «performance pour une médiathèque¹». Nous sommes au Rize, à Villeurbanne. Les usagers s'arrêtent, ni tout à fait acteurs, ni tout à fait spectateurs : «*C'est des extraterrestres!*», entend-on. Les enfants sont les premiers à inventer de nouvelles façons de communiquer avec ces envahisseurs impassibles, tandis que les adultes, interpellés par cette mise en abyme d'une visite à la bibliothèque, commencent à s'observer les uns les autres : mon voisin va-t-il se mettre lui aussi à déambuler contre nature? Certains usagers, au contraire, poursuivent leur lecture comme si de rien n'était. C'est qu'il n'est pas évident de rencontrer soudain le désordre à la médiathèque...

Que révèle cette approche artistique qui inverse le haut et le bas, le lourd et le léger, qui investit des espaces dérobés, qui transforme des postures classiques en



Nous autres par la compagnie Didier Théron.
Médiathèque du Rize, à Villeurbanne – 19 septembre 2009.
Photo : C.L.

1. www.didiertheron.com

pantomime et laisse s'échapper des émotions dans ce lieu de retenue et d'intériorité? Qu'est-ce qui permet de passer d'une bibliothèque qui cadre les gestes et les postures à une bibliothèque qui se laisse façonner par la danse?

Le corps, un élément problématique et un enjeu actuel

La thématique du corps est à la mode. En octobre 2009, les Rendez-vous de l'histoire de Blois lui étaient consacrés². Leur programme, qui sollicitait autant l'histoire culturelle que l'histoire sociale ou politique, suggérait la richesse et la complexité du sujet : le corps est placé sous le signe d'une pluralité problématique et peut être abordé par le biais de l'éducation, de la communication, des jeux de pouvoir et de domination, des sens, ou encore de la construction des imaginaires et des représentations mentales.

Autant d'entrées inhabituelles pour envisager le monde des bibliothèques... Si on les passe en revue rapidement, on s'aperçoit que dans les discours et les études sur les bibliothèques, c'est souvent en lien avec le thème de l'imaginaire que le corps apparaît³. De même, on ressent un certain hiatus entre la place donnée au corps de manière générale dans la société occidentale et celle qu'il occupe, très physiquement, dans les bibliothèques. Alors que la société actuelle est marquée par un paradigme médico-sportif reposant sur le soin et le modelage du corps⁴, alors qu'elle recherche le confort et l'aisance, que les postures évoluent⁵, que le rôle du corps dans l'appréhension et la compréhension du monde est mis en avant, que même les développeurs de jeux vidéo conçoivent des jeux où le score s'élève avec le nombre de pas parcourus, il faut bien reconnaître que les bibliothèques, en France, sont un lieu d'ordre, de maîtrise de soi, qu'elles renvoient à des postures de travail classiques et peu variées, et semblent encore frileuses quand il s'agit de donner un rôle aux corps, malgré le confort qu'on y trouve.

Ce que la bibliothèque fait aux corps : de quoi les professionnels sont-ils prisonniers ?

En dépit de tous les textes admirables sur sa proximité avec le corps humain, le livre – objet fondateur de la bibliothèque, doté d'un « dos », de nerfs, couvert de peau – est désincarné. Il est fait de matière vivante, mais pas de chair.

Il renvoie donc chez les bibliothécaires, et sans doute aussi chez les usagers, à un espace mental, à quelque chose d'intellectuel, voire de spirituel ou même de sensible, plus que de véritablement charnel. On établit dans la bibliothèque physique des classements, des rangements, une organisation, qui se veulent plus proches de la raison que de la vie (avec tout l'imprévisible que le terme suppose). Au nom d'un souci de fonctionnalisme auquel le discours des fournisseurs de mobilier eux-mêmes les invite, les professionnels créent des espaces pour des activités, des usages, plus que pour des personnes ou des êtres humains. Cela se ressent à travers ce qui étonne lors des visites de bibliothèques étrangères, mais surtout à la lecture des règlements et guides d'usagers : à quelques exceptions près⁶, le corps y est pour ainsi dire nié, absent, tout comme il l'est dans les catalogues de mobilier. Et ce n'est pas qu'une question de droits. Que voit-on dans toutes ces brochures? L'important n'est pas la réponse, mais la question elle-même.

Par ailleurs, la dimension prescriptrice du travail du bibliothécaire se lit à travers la spatialisation des documents : c'est souvent le livre qui, par sa présence sur une table basse, par la proximité des rayonnages et des fauteuils, sert d'intermédiaire dans l'invitation faite de s'installer. Le confort, dès lors, cesse d'apparaître comme gratuit. De surcroît, il ne semble associé qu'à un certain type de documents. C'est ainsi que les espaces « musique » apparaissent comme le parent pauvre du confort : bornes d'écoute debout, absence de chaises ou de fauteuils, etc. Et ce n'est pas le fait des seules bibliothèques : dans telle grande enseigne de vente de produits culturels, l'étage des livres propose quelques sièges alors qu'on n'en trouve aucun à l'étage des CD ou DVD. De plus, la mise en scène des gestes autour du document est souvent révélatrice de l'utilisation que les bibliothèques invitent à en faire : pour visionner un film ou un documentaire, les unes proposent des canapés, les autres un mobilier plus sommaire (chaise et table dotée d'une tablette télescopique permettant d'écrire). Cela concerne également les rayonnages, dont l'usage semble purement utilitaire et pragmatique en France et n'invite les corps qu'au passage : en effet, il y a rarement un moyen de s'asseoir au fil de la consultation, contrairement à ce qu'on observe à Rotterdam, par exemple.

Ainsi, le mobilier placé dans les bibliothèques publiques peut sembler avoir une identité usurpée, voire décalée : la table basse près des fauteuils de cette salle des périodiques est détournée de son usage domestique traditionnel – pas d'apéritif ni de boissons ici. De même, les canapés, qui se sont développés dans les salons et salles à manger avec l'apparition de la télévision, regardent dans le vide à la bibliothèque. Cette usagère assidue d'une bibliothèque française, invitée à commenter l'image du fauteuil-tapis de la bibliothèque de Rotterdam, le conçoit comme un complément thématique des livres proposés sur les langues et

2. www.rdv-histoire.com

3. En février dernier, la Bibliothèque nationale de France ouvrait un séminaire de doctorat consacré à ces imaginaires par une séance sur la bibliothèque et l'inconscient abordant les thèmes du corps et de l'Eros sous un angle interdisciplinaire : www.bnf.fr/fr/professionnels/autres_journees_professionnelles/a.imaginaires_bibliotheques.html

4. Ce paradigme est bien décrit par Isabelle Queval dans *Le corps aujourd'hui*, Gallimard, 2008, Folio essais n° 503.

5. Voir l'ouvrage de François Bellanger et Gérard Laizé : *Confort(s). La génération vautrée*, 2005, téléchargeable gratuitement à l'adresse suivante : www.via.fr/telechargement/Catalogues/CONFORTS.pdf

6. Et qui se font d'ailleurs de plus en plus nombreuses : *Guide de la saison 2009-2010 des bibliothèques de Strasbourg ville et communauté urbaine*, *Nouveau guide de l'usager de la bibliothèque municipale de Lyon...* L'autre exception majeure à souligner est celle des secteurs jeunesse et mériterait un nouvel article.



L'espace des partitions et l'espace littérature-histoire
à la médiathèque publique centrale de Rotterdam – 29 août 2009. Photos : C.L.

la culture perses. À ses yeux, le mobilier est pour ainsi dire intégré à la collection.

L'ordre domine, tout comme l'uniformité des postures, et le paradoxe c'est que la bibliothèque modifiée par le flux et par l'informatique ne remet pas fondamentalement en cause le renoncement au corps appelé par la bibliothèque traditionnelle d'étude : les ordinateurs s'alignent en un confort dont seul le choix des couleurs atténue l'uniformité et la sévérité, et l'utilisateur a moins que jamais besoin de bouger.

Tout cela n'aurait que peu d'impact si les postures en elles-mêmes n'avaient une charge sémantique forte, bien mise en valeur par Hubert Godard, spécialiste de la danse⁷ : « *La posture érigée [...] contient déjà des éléments psychologiques, expressifs, avant même toute intentionnalité de mouvement ou d'expression. Le rapport avec le poids, c'est-à-dire avec la gravité, contient déjà une humeur, un projet sur le monde.* » À cette charge peut s'ajouter le poids de l'histoire. Par exemple, la posture assise possède une histoire que rappellent Gérard Laizé et François Bellanger⁸ : longtemps, le siège a été associé à l'autorité comme le suggèrent les expressions « Saint-Siège » et « asseoir son autorité », et selon sa condition, on ne s'asseyait pas sur les mêmes types de

sièges, lesquels étaient alors davantage faits pour être beaux que pour être confortables.

Tout comme les bibliothécaires, les usagers qui ont assimilé la règle peuvent donc aussi être prisonniers. Ils sont parfois même les premiers garants de l'ordre, et le corps n'a pour eux que peu d'importance, comme en témoigne le rêve de cette usagère : « *Qu'on m'enferme dans la bibliothèque pour un week-end avec quelques bouteilles d'eau minérale.* » Aux yeux de beaucoup d'entre eux, et en particulier des adultes accompagnant des enfants, une posture décontractée n'est pas gratuite, mais justifiée par l'usage d'un document. Il arrive souvent qu'une mère, en voyant son enfant vautré sur un coussin lui dise d'aller prendre un livre : « *ce n'est pas un tapis de gym, c'est un tapis de lecture* », « *on ne joue pas, on lit* », « *tu vas te faire gronder* ». La présence du coussin s'explique par la présence des livres. Par conséquent, aux yeux de ces mères, qui font preuve d'une intériorisation de la norme, on ne peut s'installer confortablement sans justifier sa position par la lecture. Ces recommandations sévères ne sont pas toujours légitimes au regard de ce qu'autorisent les bibliothécaires eux-mêmes.

Cela permet sans doute de comprendre pourquoi certaines initiatives des bibliothécaires restent comme lettre morte.

En effet, une observation attentive montre que l'usage des mobiliers qui offrent précisément des possibilités plurielles de manipulation est en général très sage : par

7. Hubert Godard, « Le geste et sa perception » in Isabelle Ginot et Marcelle Michel, *La danse au xx^e siècle*, Larousse, 2008, p. 235-241.

8. François Bellanger et Gérard Laizé, *op. cit.*



Fauteuil Trioli et chien Puppy (design Eero Aarnio). Médiathèque du Rize, à Villeurbanne – 19 septembre 2009. Photos : C.L.

exemple, l'observation de l'usage du fauteuil Trioli des secteurs jeunesse (qu'on peut soit renverser horizontalement pour en faire une petite balançoire, soit retourner pour en changer la hauteur d'assise) a révélé que dans certaines bibliothèques, il est rarement manipulé, même quand c'est autorisé. Les enfants se contentent de s'asseoir dessus, tel qu'il est. Est-ce dû au respect de l'ordre, au poids du fauteuil ?

De même, à la médiathèque du Rize à Villeurbanne, les enfants qui entrent se précipitent souvent vers le gros chien en plastique près de la banque d'accueil. Les parents les rappellent à l'ordre («c'est interdit») alors que les bibliothécaires autorisent tout à fait cet usage.

Pour ce qui est du multimédia, le plaisir de la recherche, l'urgence d'une quête et la captivation qu'elle entraîne chez l'utilisateur rendent souvent vains les choix des bibliothécaires : ordinateurs à consultation debout censés limiter l'usage et faciliter la rotation des usagers, ordinateurs de différentes hauteurs censés permettre aux publics de trouver celui qui leur convient le mieux... Enfin, on peut s'interroger sur le degré de mobilité des étagères montées sur roulettes qui fascinent tant les Français dans les bibliothèques étrangères.

Le choix de la danse

Le congrès de l'Association des bibliothécaires de France de 2009, prenant acte du hiatus développé ici, avait démontré tout l'intérêt d'un dialogue interprofessionnel avec designers et architectes et d'une interrogation autour de notions comme l'intimité. Le numéro 47-48 de la revue *BIBLIOTHÈQUE(s)* en propose une synthèse très riche⁹.

Sur le terrain, on assiste à des expériences, comme autant d'échos aux interprétations musicales, dansées, voire gustatives, qui se développent dans les musées. Les chorégraphes sont en effet de plus en plus nombreux à écrire pour les bibliothèques : Didier Théron à Montpellier, Annick Charlot à Lyon¹⁰, Georges Appaix à Marseille¹¹. Et leurs créations s'exportent : en 2010, *Sextet mouvementé pour salle de lecture* est créé à Marseille avant d'aller «faire circuler les mots et agiter le silence» à Strasbourg.

Le «bal des lecteurs» annuel de la médiathèque publique de Rotterdam a été plusieurs fois évoqué dans la presse professionnelle. La réduction à un bal de ce qui est en réalité une grande fête du livre – la *Lezersfeest* –, comprenant aussi des dédicaces ou des conférences, signifie que quelque chose se joue entre la bibliothèque et la danse qui n'est pas évident.

Les danseurs professionnels ne s'inscrivent pas dans une logique de prescription-réception, ils introduisent un nouveau rapport au document et font participer bibliothécaires et usagers à un mouvement commun. Leurs évolutions dans l'espace invitent les bibliothécaires à réfléchir à leurs propres pratiques. Qu'elle soit le fait des usagers ou de professionnels, qu'elle nécessite la métamorphose de la bibliothèque ou qu'elle s'y introduise sans bruit, comment la danse permet-elle de revisiter les repères habituels ?

Elle permet d'abord d'introduire une approche du lieu par le biais du corps, mais surtout de l'émotion, et la bibliothèque devient un espace particulier qui favorise la réunion entre l'intime et la sphère publique. Comme l'explique Hubert Godard, non seulement le mouvement de l'autre a un impact sur le mouvement de celui qui regarde, mais notre état affectif et nos postures sont étroitement liés : «*Le mou-*

9. Dossier «Intimités», *BIBLIOTHÈQUE(s)*, décembre 2009, n° 47-48.

10. www.compagnie-acte.fr

11. <http://laliseuse.org>

vement de l'autre met en jeu l'expérience propre du mouvement de l'observateur : l'information visuelle génère, chez le spectateur, une expérience kinesthésique (sensation interne des mouvements de son propre corps) immédiate [...]. Le visible et le kinesthésique étant totalement indissociables, la production du sens lors d'un événement visuel ne saurait laisser intact l'état de corps de l'observateur : ce que je vois produit ce que je ressens, et réciproquement mon état corporel travaille à mon insu l'interprétation de ce que je vois¹². » À travers cette interaction particulière des usagers les uns avec les autres, la danse permet de dépasser la juxtaposition d'espaces privatisés tout en préservant l'individualité de chacun. Et le passage par l'émotion facilite le mélange des publics vers lequel tendent les professionnels.

En choisissant les contacts, le poids des corps et le travail au sol comme matière première de sa réflexion, le danseur contemporain suscite également une interrogation sur les règles établies, laquelle oblige les bibliothécaires à remettre en cause leurs habitudes, à rechercher le fondement et la légitimité de ces règles : renvoient-elles à des normes de sécurité, à des normes de comportements sociaux, à des habitudes dont on ne connaît plus très bien ni l'origine ni la nécessité ?

La danse est enfin un art éphémère qui échappe un instant à la maîtrise des bibliothécaires : non seulement ils cessent de jouer le rôle de médiateur lors des expériences dansées, mais la danse les oblige à prendre conscience que la bibliothèque doit laisser une place à l'instantané et qu'il y a des formes de culture qu'elle ne fixe pas, qu'elle ne retient pas. Le bibliothécaire, en accueillant ces expériences dansées, accepte de créer de l'émotion, et donc de ne pas être capable de mesurer l'impact sur le public de ce qu'il lui propose. En cela, le bibliothécaire est lui-même proche de l'artiste, du danseur : Didier Théron explique qu'on ne mesure jamais le niveau d'agression, d'émotion. En faisant appel à la danse, le bibliothécaire introduit donc dans l'espace physique un désarroi similaire à celui qu'on pourrait éprouver, dans un monde virtuel, face à l'incommensurabilité, au foisonnement et à l'indomptabilité d'internet. Par là, il peut devenir lui-même facteur de la très bergsonienne création continue d'imprévisibles nouveautés, et repenser cet espace de sociabilité qu'est la bibliothèque.



Le danseur permet un jeu autour de la frontière, réelle ou mentale, qui distingue les espaces des bibliothécaires de ceux des usagers. *Nous autres* par la compagnie Didier Théron. Médiathèque du Rize, à Villeurbanne – 19 septembre 2009. Photo : C.L.

Relecture de problématiques actuelles à travers le prisme du corporel

Si les corps peuvent se déplacer selon d'autres modes dans la bibliothèque, peut-être que les objets aussi ! Ainsi, les petits « puppys » de la médiathèque du Rize se déplacent-ils très régulièrement sous l'effet des jeunes usagers, voire des bibliothécaires eux-mêmes. D'une visite à une autre, l'utilisateur constatera qu'ils ne sont plus au même endroit. Peut-être imaginera-t-il une vie nocturne – et magique – de la bibliothèque ? Là encore, mais par des moyens plus simples, la bibliothèque sollicite l'imaginaire et se montre capable d'une esthétique de la surprise modeste et quotidienne, d'une animation au sens le plus fort du terme. Cette démarche enrichit l'accueil qu'elle offre et, par un retour d'expérience, laisse entrevoir pour les bibliothécaires eux-mêmes – et par ricochet pour les usagers – la possibilité d'adopter eux aussi une mobilité, voire un comportement physique différents. Plus gravement, le bi-

12. Hubert Godard, « Le geste et sa perception », *op. cit.*

bibliothécaire sera peut-être plus à même d'accueillir un SDF ou des amoureux un peu trop démonstratifs, c'est-à-dire de faire face à des situations où c'est le corps qui est mis en avant et qui sert d'interface avant la pensée, dans un lieu où c'est habituellement le contraire qui se produit.

Ici peut être abordée la question de l'introduction de supports nouveaux à la bibliothèque : paradoxalement, cette civilisation de l'esprit et de la dématérialisation qui est la nôtre semble ouvrir encore plus de possibilités à l'enrichissement d'une approche sensorielle, corporelle, physique de la bibliothèque. En effet, s'il est vrai qu'au sein de l'institution, la présence des documents exerce une influence sur les postures, et les postures proposées sur la perception des documents, les nouveaux médias invitent à la nuance, dans la mesure où, abstraction faite de tout cadre institutionnel, ils sensibilisent, stimulent, activent le corps qui les reçoit tout en développant de nouvelles capacités. Pour un bibliothécaire, avoir conscience de la multiplicité des façons de s'asseoir en elle-même ne suffit donc pas : encore faut-il comprendre les liens, eux aussi multiples, entre un même outil multimédia et les différentes gestuelles qu'il peut supposer, à partir d'une position assise qui n'est plus exclusive. L'introduction des jeux vidéo en est un exemple, et le passage par la danse permet de mieux en saisir la difficulté : comme dans le cas des performances dansées, si le bibliothécaire reste du côté de l'immobilité, de la position assise, l'équilibre des postures habituelles est rompu et le personnel peut être dérouté, se sentir dépossédé. Les jeux vidéo en général, et surtout ceux qui supposent du mouvement, introduisent une position du corps nouvelle, inhabituelle dans une bibliothèque. Cela bouleverse l'ordre positionnel qui s'était établi entre les usagers et les bibliothécaires, mais aussi entre les usagers eux-mêmes.

Deux enjeux particuliers

Le premier enjeu de cette approche de la bibliothèque par le corps est celui du passage d'un espace pensé à un espace vécu. L'espace pensé, c'est l'espace véhiculé par les catalogues de mobilier ou par toute représentation déshumanisée de la bibliothèque physique. Si la bibliothèque est un lieu vécu, et non plus seulement pensé, les bibliothécaires peuvent prendre conscience des conséquences de leurs gestes et propositions en matière de postures, du langage global de leur bibliothèque, indépendamment de tout discours écrit. Quel est actuellement ce langage non écrit que véhiculent les lieux et quelles sont ses conséquences ? Par ailleurs, si, en pensant cet espace, les bibliothécaires oublient qu'il est un espace vécu, qui doit le penser à leur place ou avec eux ? Laissons-nous à nos bibliothèques la possibilité d'être autre chose qu'un espace pensé par les bibliothécaires ?

Le second enjeu qu'il convient de mettre en avant dans le cadre étroit de cet article est celui du dialogue des cultures professionnelles dans les espaces culturels mutualisés. Xavier de la Selle, responsable du Rize, souligne bien que si la bibliothèque ressortit d'un ensemble de normes, il en va de même pour les établissements qui l'entourent,

et que leur capacité à réagir face à ce qui a été codé par l'autre est cruciale quand ils décident de se rassembler au sein d'un même équipement¹³. Le Rize regroupe une médiathèque, des archives, un espace d'exposition, un café. Dans les espaces communs en particulier, et notamment à l'accueil, chaque membre du personnel doit conjuguer sa propre culture professionnelle (qui suppose des habitudes en matière d'accueil, de recommandations, de médiation) et la volonté de tenir au public un discours homogène. Le risque, c'est qu'une série de normes prenne le pas sur les autres, et que le public touché par l'équipement soit celui qui accepte ces normes-là. Là encore, le regard du danseur, nouveau et décalé, s'avère décisif pour mettre en évidence ces différences.

En conclusion

S'il est important de connaître le regard porté par les usagers sur la bibliothèque, il est donc tout aussi important d'être capable de les regarder évoluer, de saisir à travers leurs postures s'ils se sentent légitimes ou non dans le lieu, si la bibliothèque leur est familière ou non. Il est enrichissant de laisser parler les usagers particuliers que sont les danseurs. Ils nous apprennent comment la bibliothèque peut à la fois donner des repères et faire bouger les individus, proposer quelque chose de fixe, d'organisé et donc de rassurant, et quelque chose de mobile, à construire soi-même. Les enjeux d'une telle réflexion sont multiples : ils concernent la capacité des bibliothécaires à tenir compte des besoins des différents types de publics et à intégrer des supports toujours nouveaux, mais aussi la contribution de la bibliothèque à l'émancipation des individus, et la mobilisation des financements publics pour la réalisation d'un tel épanouissement. Ils concernent enfin l'image de la bibliothèque, son attractivité au sein d'une offre plus large, sa permanence comme lieu physique. Et c'est ainsi que s'achève l'abécédaire : par la valse, le yoga, les zigzags. ●

Septembre 2010

13. Sur le Rize, voir l'article de Xavier de la Selle, « Quand bibliothèque et archives font mémoire commune : l'expérience du Rize à Villeurbanne », *BBF*, 2010, n° 3, p. 46-49.